

**Rapport de la commission des Finances sur le préavis no 10-2017 relatif à une contribution de CHF 169'500.—du fonds régional TP affecté pour A- l'aménagement de l'arrêt de bus Gilly, Condémines ; B- l'adaptation d'un carrefour à feux à la route des Quatres-Communes à Rolle pour la priorisation des bus.**

---

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués,

La commission des Finances s'est réunie le jeudi 16 février dans les locaux du Conseil Régional en présence de Madame Chantal Landeiro et Monsieur Patrick Freudiger. Ceux-ci ont pu répondre à l'ensemble des questions que nous avons posées et nous avons ainsi pu produire le rapport suivant.

### **Préambule**

#### A- Aménagement de l'arrêt de bus Gilly, Condémines

La maîtrise d'ouvrage est sous la responsabilité de la Commune de Gilly, le préavis communal a été voté et accepté le 9 novembre 2015. Le coût global de ces travaux se monte à un total de 349'000.-, la charge pour le conseil régional se monte à 102'000.—soit 29% du total.

#### B- Adaptation du carrefour à feux à la route des Quatre-Communes à Rolle pour la priorisation des bus

La maîtrise d'ouvrage est sous la responsabilité de la Commune de Rolle, le préavis communal sera voté durant le printemps 2017. Le coût total des travaux se monte à CHF 180'000.-, la charge pour le Conseil Régional se monte à CHF 67'500.--, soit 37.5% du total.

### **Considération**

#### A- Aménagement de l'arrêt de bus Gilly, Condémines

Cet arrêt de bus doit permettre de desservir le nouveau complexe scolaire et sportif à Gilly, le but étant également de transférer les scolaires dans les bus publics, ceci permettant d'en augmenter la fréquentation et de pérenniser ces lignes de transport.

La part à charge du Conseil Régional sur ce projet concerne les travaux d'aménagement des quais de bus pour 75% à la charge du fonds TP. Le principe de répartition des coûts a été conventionné.

#### B- Adaptation du carrefour à feux à la Route des Quatre-Communes à Rolle pour la priorisation des bus

L'aménagement de ces feux à ce carrefour fait partie du plan communal de requalification de la Route des Quatre-Communes qui prévoit une meilleure intégration des flux de mobilités douces. La taille du tunnel ne permettant pas le croisement il sera aménagé des feux avec système de priorisation pour les bus.

La part régionale relative à ce projet concerne 62.5% des coûts totaux et le Conseil Régional couvre 75% de cette part régionale.

## Utilisation du fonds TP

Le fonds TP a été sollicité pour un montant total de 11.3 mio, soit 81.3% de l'enveloppe totale. Toutefois sur ces engagements, seul 52% du fonds a été effectivement dépensé pour le moment.

## Remarques et conclusions

Ces aménagements rentrent pleinement dans les compétences et l'engagement du Conseil Régional pour donner la priorité aux transports publics. Le fonds TP peut couvrir ces 2 dépenses.

De ce fait, la commission des finances vous recommande de manière unanime, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 10-2017 relatif à une demande de crédit de CHF 169'500.—TTC décomposé comme suit :

- a) CHF 102'000.—TTC sur le fonds TP affecté pour la participation à l'aménagement de l'arrêt de bus Gilly, Condémines ;
- b) CHF 67'500.—TTC sur le fonds TP affecté pour la participation à l'adaptation d'un carrefour à feux à la route des Quatre-Communes à Rolle pour la priorisation des lignes de bus
- c) D'imputer ce montant total de CHF 169'500.—TTC sur le compte du fonds TP affecté.

Ainsi fait à Founex, le 20 février 2017

Les membres de la Commission des Finances

Christian Graf  
Président

Frédéric Guilloud

Frédéric Mani

André Cattin

Laurent Kilchherr  
Rapporteur

Excusé : Pierre-Alain Schmidt